

COMMUNE DE CHÂTELLERAULT

Délibération du conseil municipal

du 15 février 2017

n° 4

page 1/2

EXTRAIT:



Nombre de membres en exercice : 39

PRESENTS (27) : JP. ABELIN, M. LAVRARD, J. MELQUIOND, L. RABUSSIER, P. MIS, AF. BOURAT, M. BEN EMBAREK, F. BRAUD, G. MAUDUIT, J. DUMAS, F. BRAILLARD, E. AZIHARI, T. BAUDIN, JM. MEUNIER, E. PHILIPPONNEAU, H. PREHER, Y. ERGUL, A. BENDJILLALI, D. BEAUDEUX, JC. GAILLARD, G. MESLEM, F. MERY, M. METAIS, Y. GANIVELLE, G. MICHAUD, D. PESNOT-PIN, L. BRARD.

POUVOIRS (11) :

C. FARINEAU, mandant a pour mandataire JP. ABELIN
N. CASSAN FAUX, mandant a pour mandataire M. LAVRARD
B. ROUSSENQUE, mandant a pour mandataire J.. MELQUIOND
S. COTTEREAU, mandant a pour mandataire L. RABUSSIER
M. MONTASSIER, mandant a pour mandataire P. MIS
A. LEBORGNE, mandant a pour mandataire AF. BOURAT
A. LAURENDEAU, mandant a pour mandataire M. BEN EMBAREK
K. WEINLAND, mandant a pour mandataire Mme MERY
P. BARAUDON mandant a pour mandataire D. PESNOT-PIN
C. PAILLER mandant a pour mandataire M. METAIS
E.. AUDEBERT mandant a pour mandataire L. BRARD

EXCUSE (1) :

EI. FARHAT

Nom du secrétaire de séance : Jacques DUMAS

RAPPORTEUR : Monsieur Jean-Pierre ABELIN

OBJET : Désignation de délégués au comité syndical d'Eaux de Vienne - SIVEER

Par délibération n°1 du 24 septembre 2015, le conseil municipal a désigné huit délégués titulaires et huit délégués suppléants pour siéger au comité syndical d'Eaux de Vienne-SIVEER. Ces délégués sont :

Huit délégués titulaires	Huit délégués suppléants
Éveline AZIHARI	Mohamed BEN EMBAREK
Ahmed BEN DJILLALI	Daniel BEAUDEUX
Jean-Claude GAILLARD	Nelly CASSAN-FAUX
Gilles MAUDUIT	Élisabeth PHILIPPONNEAU
Jacques MELQUIOND	Hubert PREHER
Jean-Michel MEUNIER	Laurence RABUSSIER
Philippe MIS	Marie MONTASSIER
Pierre BARAUDON	Dominique PESNOT-PIN

Les statuts de ce syndicat ont fait l'objet d'une modification courant 2016, modification actée par arrêté préfectoral n°2016-D2/B1-035 du 21 décembre 2016.

En application de l'article 14-1 relatif à la composition du comité syndical, la représentation au sein du syndicat est la suivante :

- un délégué titulaire par commune ou EPCI jusqu'à 2000 habitants avec un suppléant,*
- un délégué titulaire supplémentaire et un suppléant par tranche entamée de 2000 habitants.*

Ainsi, la commune de Châtellerault peut être représentée par 17 délégués titulaires et 17

COMMUNE DE CHÂTELLERAULT

Délibération du conseil municipal

du 15 février 2017

n° 4

page 2/2

délégués suppléants.

Il convient donc de proposer 9 délégués titulaires et suppléants en complément de ceux déjà désignés.

* * * * *

VU l'arrêté préfectoral n°2016-D2/B1-035 du 21 décembre 2016 portant modification des statuts du syndicat Eaux de Vienne - SIVEER,

VU la délibération n°1 du 24 septembre 2015 relative à la désignation des délégués pour Eaux de Vienne – SIVEER,

CONSIDERANT la possibilité de désigner 9 délégués titulaires et suppléants complémentaires,

Le conseil municipal, ayant délibéré, décide compléter la liste des délégués comme suit :

Dix-sept délégués titulaires	Dix-sept délégués suppléants
Evelyne AZIHARI	Mohamed BEN EMBAREK
Daniel BEAUDEUX	Ahmed BEN DJILLALI
Françoise BRAUD	Nelly CASSAN-FAUX
Gilles MAUDUIT	Jean-Claude GAILLARD
Jacques MELQUIOND	Hubert PREHER
Jean-Michel MEUNIER	Maryse LAVRARD
Philippe MIS	Thomas BAUDIN
Yasin ERGÜL	Aurélié LEBORGNE
Laurence RABUSSIER	Anne-Florence BOURAT
Frédéric BRAILLARD	Béatrice ROUSSENQUE
Jacques DUMAS	Corine FARINEAU
Ludovic GUILLARD	Gaëtane MESLEM
Élisabeth PHILIPPONNEAU	Stéphanie COTTEREAU
Patrice CANTINOLLE	Marie MONTASSIER
Sophie CROIZON	Jean-Pierre ABELIN
Pierre BARAUDON	Dominique PESNOT-PIN
Christian PAILLER	Yvon GANIVELLE

POUR :36

CONTRE :0

ABSENTENTION :2

(L. BRARD + 1 pouvoir)

Certifiée exécutoire

Par le maire de CHATELLERAULT

Publié à la mairie, le 17/02/2017

Pour ampliation,

Pour le maire et par délégation,

La responsable du service juridique

Nadège GROLLIER